

## **Compte-rendu CA du jeudi 23 novembre. Budget 2024**

22 membres votants et 2 observateurs : 24 présents.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte rendu du 7 novembre
- 2) Budget 2024
- 3) Convention école ouverte
- 4) Contrats SIE (entretien des toitures)
- 5) Internat
- 6) Convention ateliers scientifiques (INSA)
- 7) Convention mairie/établissement
- 8) Questions diverses

### **Point liminaire sur les modalités de vote.**

Parents et enseignants préféreraient le vote à main levée au bulletin secret proposé par M. Burille. M. Kemoun (enseignant) estime que le vote à main levée est plus transparent. Les représentants des enseignants étant porteurs d'une position collective, il estime important que le vote des enseignants soit effectué en toute transparence. Par ailleurs, sur la forme, le vote à main levée nuit à la sérénité des débats en raison des nombreuses interruptions liées à la collecte des différents bulletins. Enfin, il rappelle que la règle est de voter à mains levées et que le vote à bulletin secret constitue l'exception sur demande d'un membre du CA.

Mme Djerbib (représentante mairie) rappelle que par le passé le vote à main levée était privilégié et s'est toujours bien passé. Elle demande les motivations du proviseur pour le vote à bulletin secret.

M. Burille explique que ce type de vote à bulletin secret garantit selon lui la sérénité du vote. Il indique donc qu'il demandera le vote à bulletin secret pour chaque vote.

### **1) Approbation du compte rendu du 7 novembre**

19 pour / 3 abstentions / 0 contre

### **2) Budget 2024**

Mme Scotto (enseignante) pose une question sur le budget cirque : 1 000 € maintenus au lieu de 1 500 € l'année dernière.

M. El Djendoubi (adjoint gestionnaire) affirme que les 1 500 € de 2022 étaient une exception. Mme Scotto rappelle pourtant que c'était déjà le cas en 2021.

M. El Djendoubi (adjoint gestionnaire) explique qu'une seule ligne de budget est désormais inscrite pour l'ensemble des activités pédagogiques. Il y a aussi un apport du Pass'Culture et du Pass'Région. Rappel des 6 000 € consacrés l'année précédente au cirque sans convention votée. Seulement une convention votée entre la mairie et le cirque Imagine.

Remarque de M. El Djendoubi sur le budget « projet lutte contre discrimination et harcèlement » : 1 270 € qui attendent un projet à financer.

Le gestionnaire explique aussi l'absence de demande d'abondement complémentaire pour le fonds social : reliquat trop important.

Mme Frindi (parent) demande si les fonds sociaux pourraient être utilisés pour le voyage en Angleterre.

Réponse : à voir au cas par cas

Souci lié à la reprographie évoqué par Mme Thibault, enseignante de BTS : impossible d'agrafer via les photocopieuses en salle des professeurs. En BTS, nécessité d'agrafer les 20 pages pour les épreuves blanches avec la machine.

M. El Djendoubi explique que le système d'agrafage avec la machine représentait un coût supplémentaire, c'est une option qui n'a pas été prise. M. Kemoun rappelle que l'agrafage était possible il y a encore deux ans et que ce choix pose des problèmes aux enseignants : perte de temps en début de cours pour distribuer des polys non agrafés. Il demande qu'une étude soit faite sur le coût d'un retour à cette possibilité d'agrafage. M. Burille indique que la question pourra être discutée au prochain CA pour augmenter ou non l'enveloppe reprographie.

Question posée par un parent par rapport à l'important reliquat du fond social : Est-ce que l'on informe suffisamment les familles sur les possibilités du fond social ?

Le proviseur explique que des informations circulent via les professeurs principaux notamment.

Proposition : communiquer sur le fonds social via les réunions parents/professeurs : bureau dédié lors de ces réunions avec présence de l'assistante sociale.

M. El Djendoubi rappelle que des outils fonds social sont accessibles en ligne. Rappel de la bonne réactivité de l'assistante sociale.

M. El Djendoubi explique les amortissements, le loyer payé pour les photocopieurs, les investissements pour le foyer élève, pour le mobilier. Explique le système sécurité CSMI incendie et les travaux effectués à ce sujet 4/12.

Question d'un enseignant sur le chauffage. Explication de M. El Djendoubi du service SRH : moins d'élèves, moins d'investissement possible, baisse de l'enveloppe chauffage. A l'internat, un étage fermé. Rappelle que, si besoins nécessaires, possible prélèvement sur fonds.

Question d'un parent sur cette fermeture d'étage. Réponse : baisse des effectifs : seulement 24 élèves (34 les années précédentes).

Autres dépenses expliquées :

BTS : réparation des locaux demandée.

Explication du déséquilibre lié au voyage en Angleterre.

Question sur le fonds de roulement : passage de 90 à 30 jours environ.

Question sur le possible financement des cours de langue du CNED par le fonds social : possible au cas par cas.

Questions d'un enseignant sur les enjeux du vote du budget. Le proviseur explique que si vote contre le budget, transmission à une autorité de tutelle.

Les élus des personnels enseignants et de vie scolaire considèrent que ce budget est contraint et nuit au fonctionnement du lycée et s'inquiètent de la baisse du fonds de roulement. Ils décident donc de s'abstenir.

Ensemble : 11 pour/ 1 contre/ 10 abstentions.

### **3) Convention école ouverte**

Convention avec Lycée Lumière à renouveler (reconduction de l'existant) pour école ouverte

Vote : 20 pour/ 1 contre/ 1 abstention

#### **4) Contrats SIE (entretien des toitures)**

SIE ; entretien des toitures pour une durée de 3 ans.

Vote : 20 pour/ 1 contre/ 1 abstention

#### **5) Internat**

Concernant l'internat, le proviseur explique les circonstances : le service juridique du rectorat a stipulé qu'un changement du règlement intérieur était suffisant pour la question des sorties. Finalement, pas de convention nécessaire.

Rappel du proviseur aux élèves : la contrepartie de ce nouveau règlement intérieur est le respect des heures de retour. Le proviseur rappelle qu'aucune prise en charge de l'élève à l'extérieur ne sera possible après 20h. Pas de maître d'internat en extérieur : accompagnement seulement possible par la famille correspondante locale.

Possibilité des paniers repas, mais interdiction de manger dans les chambres.

Question d'un parent sur l'enjeu de l'extinction de feu dans le règlement. Réponse fournie : extinction de feu = silence.

Vote du nouveau règlement intérieur pour l'internat :

21 pour/ 1 abstention/0 contre

#### **6) Convention ateliers scientifiques (INSA)**

Convention atelier scientifique en partenariat avec l'INSA (projet de Mme Corneloup et M. Pollet).

Question enseignant sur la reconduction des partenariats avec l'ENTPE et l'INSA. Le proviseur répond que le partenariat avec l'INSA est bien reconduit (cf réunions INSA en octobre)

Vote convention scientifique : 21 pour/1 contre/ 0 abstention.

#### **7) Convention mairie/établissement**

Pose des 3 panneaux expliquant les points de rassemblement expliqués par le proviseur et l'intendant précise que les poteaux appartiennent à la mairie et à la métropole d'où le long délai de gestion administrative pour obtenir ces affichages.

## 8) Questions diverses

Questions posées par les élus des personnels enseignants et d'éducation

- Il semble que l'éclairage automatique du lycée ait été programmé pour un arrêt à 16h45 ou 17h. Or, les agents continuent d'opérer après 17h. De même, le matin, les agents prennent leur service à une heure plus précoce que ne le prévoit la programmation de l'éclairage automatique. Ils et elles sont donc conduit.e.s à travailler dans le noir, ce qui pose d'évidents problèmes de sécurité au travail. Certain.e.s enseignant.e.s nous ont fait remonter les mêmes difficultés. **Est-il possible de revoir la programmation automatique pour que les personnels puissent travailler dans des conditions normales ?**

M. El Djendoubi explique qu'il est possible aux agents de bloquer la lumière avec une clé.

- La question du registre « santé-sécurité au travail » pour les agents avait été discutée lors du CA de septembre. A l'heure actuelle, aucune solution n'a été proposée aux agents pour qu'ils et elles puissent y inscrire les remarques qu'ils et elles souhaitent. Au moment de l'HIS, rien n'avait encore été fait en ce sens. **Est-ce le cas depuis que nous avons alerté à nouveau (le 15/11) M. El Djendoubi sur ce manque ?**

M. El Djendoubi répond que ces registres (RSST et RDGI) sont tous désormais présents à la loge.

- Il semble qu'il y ait certains décalages entre les fiches de postes des agents et les instructions orales qui leur sont données. Cette situation est problématique car les agents ne sont pas couvert.e.s lorsqu'ils et elles sont affectées à des tâches qui ne sont pas prévues dans leur fiche de poste. **Est-il possible de mieux définir ces fiches de postes et de ne plus demander à l'avenir aux agents d'effectuer des tâches qui ne sont pas prévues dans celles-ci ?**

M. El Djendoubi répond qu'il n'y a pas d'évolution de poste, mais de possibles changements de secteurs d'activités.

Le logiciel chrono-time est prévu pour tenir à jour les temps de travail des agents. Il semble que dans le contexte de pénuries d'agents présent.e.s dans l'établissement, certains agents aient été changé.e.s de service, passant du service du soir au service du matin, sans que cela n'ait été consigné dans le logiciel. **Cela pose des problèmes de responsabilité en cas d'accident du travail. La situation va-t-elle être régularisée ?**

M. El Djendoubi répond qu'en l'absence d'agent chef, chronotime n'est pas rempli car cette tâche ne relève pas de son ressort. Il précise qu'un recrutement d'un agent chef est en cours.

- Certain.e.s agent ont souligné la relative vétusté de la machine faisant la vaisselle dans le service de restauration. **Ils et elles se demandent si un « plan B » est prévu pour assurer la restauration des élèves le jour où cette machine tombera en panne ?**

M. El Djendoubi indique concernant le lave-vaisselle qu'il a été remis aux normes en 2021 : le changement de machine n'est pas possible, mais un travail sera fait sur les gestes et postures dans l'utilisation de la machine qui sera proposé aux agents.

**Question** posée par enseignant à la représentante de la mairie : une **seule toilette sur 3 est fonctionnelle dans le gymnase Blandin**. 2 toilettes sur 3 sont fermées ce qui engendre beaucoup de problèmes. La représentante de la mairie en prend note.

**Question d'un représentant élève pour savoir si le portail peut être fermé 5 minutes plus tard.**

Le proviseur rappelle l'importance de la ponctualité et remarque que certains élèves arrivent au portail de manière très nonchalante.

La CPE rappelle qu'une certaine souplesse est possible dans le cas de problèmes liés au bus (C3 notamment) ou dans le cas d'un flot d'élèves important.

Vote de deux motions présentées par les élus des personnels d'enseignement et de vie scolaire.  
Voir le détail en annexe.

**Vote de la motion UPE2A (18 pour/ 0 contre/1 abstention).**

L'enseignante UPE2A regrette d'être en sous effectif et se demande quand les jeunes seront affectés par la DSDEN. Elle-même a déjà été convoquée plusieurs fois depuis la rentrée pour positionner de nouveaux arrivants. Des jeunes sont ainsi non scolarisés depuis des mois alors qu'il y a de la place dans l'UPE2A et que les jeunes ont été positionnés.

**Vote (à main levée) de la motion SES : 18 pour.**

Les deux enseignants de SES présents soulignent les incohérences du calendrier et des exigences. Passage de 7 à 12 chapitres avec seulement deux mois et demi de cours en plus.

Question d'un élève sur la date de l'annonce des chapitres en plus. Réponse : chapitres supplémentaires annoncés le 28 septembre.

Actions menées par l'association des professeurs de SES expliquées : commencer par les mêmes 8 chapitres puis demander à mettre ces chapitres au baccalauréat ou risquer de mettre les élèves en difficulté en mettant les autres chapitres.

Réaction d'un élève : accord avec cette action.

Parent posant une question sur les autres spécialités : des modalités un peu différentes mais parfois aussi des difficultés à tenir les programmes.

Le proviseur rappelle des éléments de contexte : l'annonce de repousser les épreuves en juin a aussi été tardive.

Concernant les conseils de discipline, il est effectivement impossible d'échanger les suppléants entre eux. Un titulaire seulement remplaçable par son suppléant attitré.

**Question posée par une représentante des parents d'élèves à propos des menus pour élèves à besoins particuliers.** Réponse au sujet des menus : cela est possible, mais doit être justifié par un PAI et certificats médicaux. Paniers repas de l'élève possible que si PAI. Les élèves peuvent ne pas manger de viande. Impossible de faire des repas particuliers car cuisine en satellite et non sur place. Mai loi de 2004 appliquée.

Question d'une élue parent concernant l'information sur le coût de l'internat : des familles auraient découvert ce coût à la réception de leur première facture. Réponse de M. El Djendoubi par rapport au coût de l'internat : prix affiché au moment de l'inscription. Les parents connaissent le coût au moment de payer.

Le proviseur propose de communiquer plus au moment des inscriptions et des portes ouvertes sur les tarifs internat.

Au sujet de l'infirmière, le proviseur explique que son absence jusqu'en septembre 2024 est bien connue de la DSDEN. Recrutement en cours (annonce Pôle Emploi).

Au sujet de l'effectif de l'internat en baisse : les élèves de foot ne sont plus là ni une partie des internes d'autres établissements (ouverture de 100 places au lycée de Fays).

Sur les stages des secondes, le proviseur explique n'avoir encore aucun texte de cadrage.

Remarque d'un parent : il est déjà difficile pour les élèves de 3<sup>e</sup> de trouver des stages sur différentes périodes.

Concernant une visite du lycée à proposer aux parents d'élèves : c'est possible de l'organiser.

# ANNEXES

## Motion des personnels d'éducation et de vie scolaire La situation des UPE2A : des élèves négligés par le rectorat.

Cette année, le lycée n'a reçu aucune affectation officielle d'élèves en UPE2A, si ce n'est après de des sollicitations répétées sur des cas individuels.

En UPE2A, les seuls élèves suivis actuellement par la référente d'UPE2A sont

- Soit des élèves qui étaient déjà en UPE2A collège ou lycée l'année dernière et qui n'avaient pas fini leurs 12 mois de droit
- Soit des jeunes que la référente a dû elle-même retrouver dans les différentes classes de seconde ordinaire grâce à un travail d'enquête car ils n'avaient pas été fléchés UPE2A au moment de leur affectation dans notre lycée.

En revanche, les élèves positionnés en juin et septembre ne sont toujours pas affectés dans le dispositif. Ils sont donc non scolarisés.

Ces négligences du rectorat privent ces jeunes de leur droit à la scolarité, à une formation, et ralentissent la mise en place d'aménagements pour accompagner au mieux leurs besoins spécifiques.

Nous dénonçons cette situation absurde : un dispositif incomplet et des jeunes qui attendent pendant des mois de pouvoir être scolarisés.

## Motion des personnels d'éducation et de vie scolaire

Fin août, Emmanuel Macron annonçait le retour des écrits de spécialité du baccalauréat en juin, comme le demandait l'ensemble de la communauté éducative. Il aura fallu attendre le 28 septembre dernier pour que le ministre de l'Éducation nationale confirme ce report. Près d'un mois après la rentrée donc.

Le Ministre a annoncé vouloir une rentrée plus sereine. Pourtant, en revenant sur un des aspects les plus problématiques de la réforme du lycée, il réussit le tour de force de déstabiliser davantage les élèves, les familles et les enseignants. En effet, le ministre souhaite désormais que « *les candidats soient évalués sur l'intégralité des programmes d'enseignement.* », faisant fi des demandes d'allègements de programmes pourtant indispensables pour préparer correctement les élèves à l'examen et au supérieur. En Sciences économiques et sociales (SES), la cadence était déjà infernale jusqu'en mars, elle sera accélérée jusqu'en juin.

De 7 chapitres pour mars, élèves et enseignants ont appris, le 28 septembre, que désormais, ce seraient 12 chapitres à ingurgiter pour juin, soit un quasi-doublement des connaissances exigibles au baccalauréat alors que nous n'avons qu'un (petit) trimestre en plus. Tout cela en préparant de front le « grand oral » pour lequel aucun temps dédié n'a été prévu, alors que le temps d'exposé des élèves a été doublé.

Ce rythme imposé reviendrait, encore davantage que les années précédentes, à renoncer à la remédiation, aux exercices d'entraînement, à des évaluations, à l'appropriation des méthodes. Avec de telles cadences il nous sera impossible d'accompagner les élèves les plus fragiles. Nous voulons bien faire notre métier, être compris de nos élèves et exigeants avec eux, entrer dans la complexité, les préparer pour le supérieur et non distribuer des photocopiés à lire à la maison, que beaucoup ne parviendront pas à s'approprier. Accumuler des savoirs traités à la va-vite ne permettra pas de « gagner la bataille du niveau » mais revient à sacrifier la formation intellectuelle et la réussite dans l'enseignement supérieur.

Cette situation nous met en tant qu'enseignants dans une situation de conflit de valeurs manifeste et suscite de la souffrance professionnelle car il nous faut faire un choix impossible : soit enseigner coûte que coûte ces 12 chapitres, soit enseigner correctement, mais ne pas finir le programme et envoyer nos élèves à l'examen avec des chapitres non traités. Il n'est plus possible de travailler dans ces conditions.

Si le ministère continue à refuser de prendre en compte la réalité du terrain et des classes, il mettra en difficulté à l'examen du baccalauréat les 36 % des élèves de terminale générale qui suivent la spécialité SES.

Il est encore possible d'annoncer que les élèves ne seront évalués que sur les 8 chapitres initialement prévus au BO pour les années paires.